

Médiation de l'architecture contemporaine (DIE)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Architecture maitrise- d'œuvre maitrise d'ouvrage- action sociale et culturelle - médiation architecturale - collectivité territoriales - presse et médias**

Elle concerne plus particulièrement les secteurs de l'architecture, de l'urbanisme et de la médiation

Code(s) NAF : **94.99Z**, **81.30Z**, **71.12B**, **41.20B**, **42.99Z**, **71.11Z**

Code(s) NSF : **341**, **320**

Code(s) ROME : **K1404**, **K1401**, **F1102**, **F1101**, **F1106**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2018**

Mots clés : **patrimoine**, **culture**, **mediation**, **architecture**

Identification

Identifiant : **3510**

Version du : **10/04/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

- [Formation référencée par le Conseil de l'Ordre National de l'Ordre des Architectes](#)
- [Fédération Nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement](#)
- [ensapBx](#)
- [Référencement dans les formations du réseau RAMAU](#)
- [Sites et Cités Remarquables](#)
- [La Compagnie des rêves Urbains](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification permet la vérification des connaissances et des savoirs faire en matière de médiation de l'architecture, ainsi qu'en pédagogie, en conseil et en co-conception de projets.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Identifier les enjeux variés des différents acteurs des champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage contemporains en mobilisant ses connaissances des contextes historiques et sociaux. Se positionner comme un acteur de la médiation auprès des acteurs des champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage contemporains, dans toute leur variété : faciliter les échanges entre

Public visé par la certification

- salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, étudiants : Professionnels dont la pratique est liée à l'aménagement du cadre

maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage et d'usage par la mobilisation des techniques et outils de médiation.

Concevoir, coproduire ou participer à un projet de médiation en mobilisant ses connaissances.

Communiquer sur les projets auprès de différents publics et des médias, en utilisant les ressources numériques propres au champ de l'architecture et les techniques de communication écrite et orale.

Organiser et développer des actions de sensibilisation, de consultation et/ou de participation de la population en utilisant des techniques d'enquête, d'analyse des données et de restitution.

Enrichir, diversifier une programmation culturelle.

Valoriser un fond ou un patrimoine par la mise en œuvre de projets de médiation.

bâti et paysager : - de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage exerçant dans le domaine de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, - de l'action sociale et culturelle, - des structures de médiation de l'architecture, - des collectivités territoriales œuvrant à l'aménagement du territoire, - des médias généralistes ou spécialisés...

Modalités générales

280 heures de formation + 105 heures de mise en situation professionnelle. En alternance (8 semaines d'enseignement de novembre à mai/juin soient 1 semaine de cours par mois), hors vacances scolaires. Le stage de mise en situation auprès de professionnels partenaires vise la conception et l'organisation d'un projet de médiation.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Souplesse des rythmes et format modulaire.
Alliance de réflexions théoriques sur la médiation de l'architecture et de pratiques professionnelles.
Lien étroit avec des structures de médiation reconnues nationalement et internationalement.

Pour l'entité utilisatrice

Les entités utilisatrices peuvent d'une part se diriger vers de nouveaux marchés (conseil, consultation, participation, sensibilisation culturelle, ...) et être plus opérationnels pour échanger avec leurs interlocuteurs qu'il s'agisse de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'usage.

Evaluation / certification

Pré-requis

Licence dans le domaine de l'architecture ou un domaine connexe : urbanisme, paysage, sociologie, sciences politiques, patrimoine, histoire de l'art, ou expérience professionnelle significative en lien avec le secteur de l'architecture.

Compétences évaluées

Identifier les enjeux variés des différents acteurs des champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage contemporains en mobilisant ses connaissances des contextes historiques et sociaux.
Se positionner comme un acteur de la médiation auprès des acteurs

Centre(s) de passage/certification

- Université de Bordeaux - Ensap Bordeaux

des champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage contemporains, dans toute leur variété : faciliter les échanges entre maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage et d'usage par la mobilisation des techniques et outils de médiation.

Concevoir, coproduire ou participer à un projet de médiation en mobilisant ses connaissances.

Communiquer sur les projets auprès de différents publics et des médias, en utilisant les ressources numériques propres au champ de l'architecture et les techniques de communication écrite et orale.

Organiser et développer des actions de sensibilisation, de consultation et/ou de participation de la population en utilisant des techniques d'enquête, d'analyse des données et de restitution.

Enrichir, diversifier une programmation culturelle.

Valoriser un fond ou un patrimoine par la mise en œuvre de projets de médiation.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Une partie des modules 1 et 2 est proposée en certification partielle, à savoir :

Dans le Module 1 (Acquérir des savoirs et une culture spécifiques à la médiation architecturale)

Module 1.1 Histoire de la médiation dans les politiques publiques

Module 1.2 S'initier à la pratique de la médiation

Module 1.3 L'architecture vécue

Module 1.4 Sensibilisation des enfants à l'architecture

Module 1.5.1 Esprit de la ville aujourd'hui

Module 1.5.2 Courants et enjeux du monde de l'aménagement

Dans le Module 2 (S'initier à la pratique de la médiation)

Module 2.1 Initiation aux technologies numériques

Modules 2.2 Pratiques et actions, modes et moyens d'exercice du médiateur

Durée de validité des composantes acquises :

permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

pas de durée fixée

Matérialisation officielle de la certification :

Remise du parchemin de Diplôme Inter Etablissement de l'Université de Bordeaux, avec le partenariat de l'Ensap Bordeaux

Statistiques

Effectif attendu de 15 stagiaires par an à compter de novembre 2018 pour le DIE (avril 2018 pour les modules courts)

Autres sources d'information

<https://www.u-bordeaux.fr/formation/2017/PR9HUMA3/diplome-inter-etablissement-mediation-de-l-architecture-contemporaine>